JUILLET 2015

Au Fil de la Souche

Bulletin Municipal de la Ville de

SISSONNE

Le mot du Maire

Les beaux jours arrivent selon la météo mais l'avenir reste dans les brumes.

La crise est derrière nous, disent les médias, mais force est de constater que les difficultés sociales et financières sont de plus en plus fréquentes et touchent toutes les couches d'âge et tous les niveaux sociaux.
Devant ce désarroi, il est plus que nécessaire de se serrer les coudes, de travailler ensemble pour mieux vivre ensemble.
C'est dans la solidarité et le respect que l'on évitera l'isolement et la rancœur.
Il y a pourtant des raisons de se réjouir.

La nouvelle station d'épuration est fonctionnelle même si la station sous vide nous cause toujours des soucis dus au fait que trop d'évacuations d'eaux pluviales se déversent et surchargent les eaux usées.
Le château d'eau s'est fait une toilette et n'a plus de fuites...
Le nouveau collège ouvrira ses portes à la rentrée de la Toussaint.
L'agenda d'accessibilité des établissements recevant du public va être mis en place avec un programme de travaux coordonnés pour les prochaines années; la convention de Participation Citoyenne avec le Préfet a été signée le 17 juin 2015.
Nous n'oublions pas la voirie et l'embellissement fleuri de Sissonne ; les bordures d'engazonnement peuvent paraitre à certains endroits négligées mais sachez qu'il s'agit d'une démarche volontaire de fauchage tardif pour protéger la faune et la flore de nos espaces publics.
Nous avons également posé notre candidature au label “ Villes et Villages Fleuris”

Dans le même esprit, nous allons poursuivre ce qui avait été initié par le conseil municipal précédent ; à savoir une urbanisation sur le principe des éco-quartiers. Cette démarche écologique, économique et sociale de l'habitat fera l'objet d'une concertation avec la population en particulier les riverains.
Nous croyons beaucoup au développement durable qui est source d'économies mais aussi de création d’emplois.

Enfin un jumelage avec la Compagnie de Commandement et de Logistique du CENZUB 94e RI de Sissonne va voir le jour, augurant d'échanges fructueux entre le Camp et la ville de Sissonne.
Certes l'activité professionnelle reste limitée. Mais positivons, l'avenir nous appartient.

L'innovation artisanale et industrielle est porteuse d'espoir. Des aides à l'installation existent.

Faisons confiance à notre jeunesse qui doit en être le moteur.

Le Petit Coin des Astuces

*** Eteignez les lumières**
en sortant de la pièce.

Dépoussiérez vos lampes,
elles vous offriront une meilleure luminosité.

Ne mettez pas de plat chaud dans le réfrigérateur: cela favorise la formation de givre et augmente la consommation d'énergie.

Pensez à dégivrer régulièrement votre réfrigérateur. Une épaisseur de 4 cm de givre double votre consommation et augmente également la consommation d'énergie de votre réfrigérateur.

Préférez la douche au bain,
elle consomme trois fois moins d'eau. Moins d'eau à chauffer c'est autant d'énergie que d'eau économisées.

Faites attention aux fuites:
elles vous font gaspiller de l'eau et de l'énergie.

Informations Pratiques

Nouveaux Horaires de le Mairie: *A compter du 1er septembre 2015*

Lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00

Mardi et vendredi de 8h30 à12h30 et de14h00 à 18h00

Permanences:

ASSISTANTE SOCIALE	les 1er et 3ème mercredis de chaque mois	de 9h à 11h30
SECURITE SOCIALE	tous les vendredis	de 9h à 12h
PMI *(Protection Maternelle et infantile)*	le 1er mardi de chaque mois	à partir de 9h
ANAH *(Agence Nationale de l 'Habitat)*	le 3ème mardi de chaque mois	de14h à 15h
La Maison du CIL	le 2ème jeudi de chaque mois	de 9h à 12h
Mme VANNOBEL **Conseillère Départementale**	Tous les jeudis	de 18h à 19h
Mr DOSIERE **Député**	le 2ème vendredi de chaque mois	dès 16h45

Etat - Civil

Naissances:

VALET Davy Jean né le 6 septembre 2014
BAUDVIN Lilly née le 14 octobre 2014
TRIQUENEAUX DIZY Gabriel né le 18 novembre 2014
DELSAUT Robb né le 1er octobre 2014
PINCHON Ambre née le 20 novembre 2014
DAHY Basile né le 26 novembre 2014
MACHUELLE Victor né le 21 mars 2015
PEREZ Vendy né le 15 février 2015
CLARANBAUX Gabriel né le 10 mars 2015
BIENAIME Hina née le 6 mars 2015
CHAGAAR Jade née le 16 décembre 2014
PLUMET Lemmy né le 27 mars 2015
MANÉRA Eva née le 5 avril 2015
CARLIER Alizée née le 7 avril 2015
ALOZIO DECOMBLE Téo né le 5 mai 2015
WILWERT Théo né le 8 mai 2015
PACTAT Faustine née le 8 mai 2015
DELEGNY Miyana née le 3 juin 2015
THIÉRY Augustin né le 9 juin 2015
KIRCH Muna née le 8 juin 2015
CARACOTTE SIRAT Enzo né le 7 juin 2015

Mariages:

BOULET David et GRENIER Stéphanie le 20 septembre 2014
DRINE Bilel et REUS Sophie le 2 mai 2015
MOSTEFAOUI Meddy et LIOT Anne-Sophie le 9 mai 2015

Décès:

LAMOTTE Daniel le 5 septembre 2014
BOURGUET Daniel le 26 août 2014
GUILLAUME Valérie le 18 novembre 2014
HAUTAVOINE Jean le 24 décembre 2014
DEVIN André le 29 janvier 2015
MENSUELLE Michel le 27 janvier 2015
GODBILLE Eric le 12 février 2015
MITHIÈRE Veuve BONNET Claudine le
MÉHAULT Marie-Thérèse le 19 février 2015
HAUDIDIER Paul le 18 février 2015
TRAMUT Nicole le 22 février 2015
CARLIER Veuve LEGRAND Gilberte le 23 mars 2015
LANGLET Irène Marie le 8 mai 2015
SIMONARD Roger le 23 mai 2015
MARTIN Jacques le 12 mai 2015
GONTHIER Gabriel le 12 juin 2015

Côté Cinéma:

Le Vendredi 18 Septembre 2015 à 20h00

Antoine et Laurent, amis de longue date, passent leurs vacances en Corse avec leurs filles respectives: Louna, 17 ans et Marie, 18 ans. Un soir sur le plage, Louna séduit Laurent.

Louna est amoureuse mais pour Laurent ce n'est qu'un moment d'égarement...

Le Mercredi 7 Octobre 2015 à 16h30

A l'origine de simples organismes monocellulaires de couleur jaune, les Minions ont évolué aux cours des âges au service de maîtres plus abjectes les une que les autres. Les disparitions répétitives de ceux-ci, des tyrannosaures à Napoléon, ont plongé les Minions dans une profonde dépression.

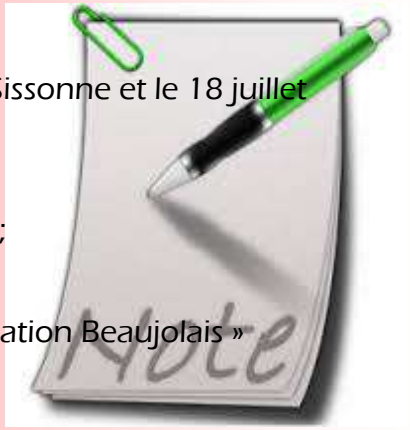

13 Septembre: Brocante + animation « Ballonman »

Les inscriptions pour celle-ci se déroule le 11 JUILLET pour les habitants de Sissonne et le 18 juillet pour les Sissonnais et ses extérieurs.

31 Octobre: Halloween

Après-midi: Concours du plus beau déguisement et de la plus belle citrouille;

19h:Soirée Halloween

20 Novembre: A partir de 19h Soirée Spectacle Cabaret avec repas « Dégustation Beaujolais »

21 Novembre: Loto du Beaujolais

19 Décembre: Noël des enfants avec goûter et spectacle

31 Décembre: Réveillon de la St Sylvestre

Repas + Karaoké Géant et DJ

www.facebook.com/comitedesfetesdesissonne

Le **1er octobre 2015 à 18h** se tiendra à la Salle des Fêtes de Sissonne une réunion d'information sur 2 thèmes de société actuelle.

1– Les dons d'organes

Portez-vous une carte de donneur d'organes?

Une équipe du Centre Hospitalier de Laon viendra vous sensibiliser sur le don d'organes ainsi que des témoignages.

2– Les troubles du comportement alimentaire

Ne sont plus des sujets tabous!!

Nécessite un dépistage et une prise en charge précoces

L'Association « le Regard du Miroir » viendra nous informer.

Venez nombreux vous informer ou témoigner!!!

Civisme et Environnement

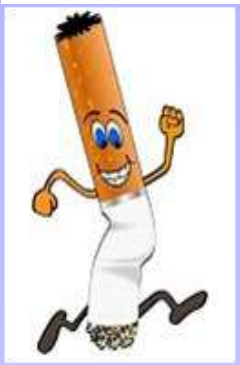

Votre mégot de cigarette voyage peut-être plus que vous.....

Le trajet normal pour un mégot est le cendrier ou la poubelle. Mais certains mégots réalisent un long périple.

Au mieux, vous le jetez par terre, il roule dans le caniveau où il finit par s'offrir une traversée des égouts. Après avoir compliqué le traitement de l'eau dans la station d'épuration, il est finalement rejeté dans l'environnement et les boues d'épuration sont enfouies

Au pire, vous jetez votre mégot dans la nature, où il passe des jours paisibles à polluer durablement l'eau et les sols ou pire, est ingéré par des animaux.

Une autre destinée possible pour votre mégot est qu'il poursuive sa route le long d'un cours d'eau et vogue vers sa destination finale : l'océan....

Dans la nuit du 19 au 20 juin un ou des pyromanes ont allumé le bûcher qui était prévu pour les feux de la Saint Jean du 20 juin au soir.

Heureusement des employés, des citoyens solidaires et des élus se sont activés le samedi matin à reconstruire le foyer. Nous les remercions vivement..

La bêtise a encore frappé.

Vol d'arbustes et de fleurs fraichement plantées au Centre-ville ou arrachage de fleurs près de l'Espace Culturel du Parc, ou mairie.

Epoque étonnante et incompréhensible.

Nos employés communaux s'évertuent à embellir notre village et quelqu'un qui doit avoir une notion de la beauté très particulière vient saccager le fruit de leur travail.

Pourquoi ? Envie de nuire ? Envie de détruire? J'ose espérer que ce n'est que de la bêtise.

Nous informons la population que l'espace des étangs et le bois du Parc sont formellement interdits aux véhicules à moteur (sauf service communal, gendarmerie et lors des coupes de bois) une signalétique a été mise en place. Préservons cet espace pour des promenades piétonnes et respectons notre environnement.

Prochainement…

13 JUILLET 2015

Devant la Mairie : *(En préambule de la Charte de Jumelage avec la CCL (Compagnie de Commandement et de Logistique du 94e RI)*

A partir de 10h du matin une course de 94 kms est organisée dans le centre de Sissonne sous la forme de 94 relais de 1km.

Un militaire assurera chaque relais avec au moins un habitant de Sissonne.

Venez dès à présent vous inscrire en mairie ou le jour de la course pour participer à cet évènement exceptionnel (à pied, en courant ou en vélo fleuri).

Espace Culturel :

19h00 : *Début de la restauration*
20h00 : *La Troupe Tengri et la troupe "des écorcheurs d'Amiens"*
20h30 : *Départ de la retraite aux flambeaux*
23h00 : *Feu d'Artifice*

14 JUILLET 2015

13h00: Inscriptions au concours de Pétanque (gratuit)

A l'occasion de la fête nationale, une cérémonie militaire avec défilé aura lieu sur la place de la Mairie, suivie de la signature de la charte de jumelage avec la Compagnie de Commandement et Logistique du 94e RI

.

14h40 Place de l'Hôtel de Ville
Rassemblement des Autorités et des Sociétés Locales
15h00 Devant la Fontaine (ancienne grande pompe)
Arrivée des Autorités
Honneur aux Autorités
Revue des troupes
Lecture des messages
15h10 Devant la Mairie
Défilé du corps des Sapeurs-Pompiers et des troupes du CENZUB
Honneur au Drapeau

Le Coin du Grincheux

- Dans la précédente édition nous vous avons rappelé les règles sur le dépôt de déchets le long des containers à bouteilles. Un de nos concitoyens a été verbalisé d'une amende de 68 euros pour dépôt d'immondices sur la voie publique. Avis aux personnes indélicates.

- Nous déplorons une vague de dégradations dans le hall de la mairie : 3 boites aux lettres détruites en un mois et demi, tableau administratif détruit ainsi que des documents brulés. Toutes les fleurs dans les jardinières ont été volées. Le petit train pour les enfants près de l'espace culturel a été dégradé (toit arraché et volant détruit). Un arbre volé au presbytère et un autre coupé au niveau du pont de la rue de l'abattoir. Tous ces actes ont un coût élevé pour notre commune; soyons vigilants et respectueux.

Les agents techniques sont mobilisés pour de graves réparations à répétition sur notre station sous vide. En effet nos concitoyens jettent de plus en plus de lingettes dans leurs toilettes.
Celles-ci bloquent les pompes et cela coute très cher pour les faire réparer.

SISSONNAIS, SISSONNAISES
NE JETEZ PLUS VOS LINGETTES DANS LES TOILETTES. Merci

++

Participation Citoyenne

La Participation Citoyenne est basée sur la solidarité et la proximité ; elle est destinée à combattre les atteintes aux biens, cambriolages, vols, dégradations.
Le principe est d'associer les habitants, les sensibiliser pour créer des échanges d'information avec des référents; ceux-ci désignés sur le principe du volontariat, feront l'interface entre la population et les forces de sécurité.
Les appels du référent au 17 étant traités en priorité.
L'objectif est de rassurer la population et d'améliorer la réactivité de la Gendarmerie.
Patrick BORDIER est le premier à s'être proposé comme référent: il est fortement souhaitable que d'autres personnes s'investissent dans ce rôle citoyen.
Venez vous inscrire en mairie.

ARTICLE SITE FACEBOOK GENDARMERIE AISNE «OPERATION TRANQUILLITÉ VACANCES»

Les vacances approchent? Protégez vos biens, pensez à l'Opération Tranquillité Vacances!
Durant les vacances et toute l'année, en votre absence, les services de gendarmerie et de police peuvent surveiller votre domicile ou votre commerce.
Ce dispositif est totalement gratuit et permet aux particuliers et commerçants amenés à s'absenter de demander aux forces de surveiller leur domicile, par des patrouilles.
Le formulaire d'inscription à compléter et à donner aux forces de l'ordre est téléchargeable sur:

http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/.../Opération -tranqu...

Nous vous conseillons également de télécharger sur votre Smartphone l'application "STOP CAMBRIOLAGES" (Sous Android). Que vous soyez un particulier ou un professionnel, celle-ci vous apporte quelques conseils de prévention à mettre en œuvre pour lutter contre les vols commis par effraction.

Accompagnement des communes en faveur de la biodiversité

Le label Villes et Villages Fleuris récompense les collectivités locales qui mènent des actions propices à l'embellissement de la commune et à l'amélioration du cadre de vie des habitants.
Depuis quelques années, ce concours a intégré une dimension écologique en instaurant des critères pour la préservation et la valorisation de la biodiversité communale. Ainsi la gestion différenciée des espaces, la réduction des produits chimiques, la mise en valeur des espaces naturels... sont autant de critères pris en compte. Par ailleurs, plus le nombre de fleurs attribuées aux communes augmente, plus le niveau d'exigences sur l'aspect environnemental augmente.

✸Qu'est-ce que la biodiversité ?

La notion de biodiversité englobe la totalité des êtres vivants ainsi que les interactions entre eux mais également avec leur habitat. Cet ensemble, faune, flore et milieux de vie représente un écosystème fragile et fortement menacé par les activités humaines (dégradation des milieux, changements climatiques, pollutions, introduction d'espèces exotiques) alors que la biodiversité fournit des biens ainsi que des services indispensables à l'Homme comme la pollinisation et la production de ressources.

✸Comment œuvrer pour la biodiversité ?

Une commune abrite spontanément des milieux propices à la biodiversité: les parcs et jardins, les mares communales, les haies, les prairies fleuries, les boisements... Une gestion adaptée, un entretien respectueux des espaces, la mise en place d'aménagements permettant d'offrir des habitats favorables à la faune (restauration des mares communales, installation de nichoirs...) sont autant d'actions encourageant l'accueil de la biodiversité.

✸ Comment l'URCPIE peut vous aider ?

Créée en 1998, l'Union Régionale des Centres Permanents d' Initiatives pour l'Environnement est une association qui a pour but de mutualiser les compétences, les savoir-faire, la connaissance du territoire et l'expérience des trois CPIE picards. Elle œuvre pour l'intégration des notions d'environnement et de développement durable dans les pratiques et décisions quotidiennes de chacun grâce à la mise en place d'actions de sensibilisation et d'éducation des citoyens ainsi que l'accompagnement des acteurs socio-économiques dans leurs projets.
L'URCPIE de Picardie, soutenue par le Conseil régional de Picardie, propose un accompagnement gratuit des communes souhaitant

Projet d'écoquartier(s) Les Vieux Moulins

Point spécifique sur la démarche du projet

Qu'est-ce-qu'un écoquartier ?

Un écoquartier est une zone urbaine conçue, organisée et gérée dans une démarche affirmée de développement durable. Le confort et la qualité de vie sont privilégiés.

Les 5 piliers de l'écoquartier ...

1. Promouvoir une gestion responsable des ressources (ex : l'eau),
2. S'intégrer à la commune existante et au territoire qui l'entoure,
3. Participer au dynamisme économique,
4. Proposer des logements pour tous et de tous types, participants au "vivre ensemble" et à la mixité sociale,
5. Offrir les outils de concertation nécessaires pour une vision partagée dès la conception du quartier avec les acteurs de l'aménagement et les habitants.

Quel est l'état d'avancement du projet ?

La municipalité de Sissonne ambitionne de pouvoir aménager des espaces idéalement situés dans le bourg-centre. L'attention est portée sur deux secteurs dits du « Vieux Château » et de « La Croix Robinet ».

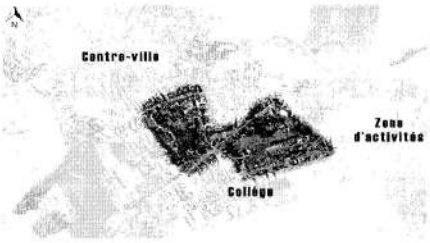

À ce jour, seul un diagnostic provisoire de ces sites a été mené et il réclame à être partagé par les différents acteurs du projet.
La prochaine étape du projet va aussi consister à définir la vocation de ces sites, autrement dit leur « programme » (ex : habitat, équipement public, etc.).

Pourquoi une concertation ?

Cette concertation est mise en œuvre à un stade précoce de la démarche (diagnostic / programmation), et elle va se poursuivre tout au long de l'élaboration de ce projet.

Les riverains et les propriétaires directement concernés par les sites étudiés seront associés à la démarche mais pas seulement ... !

Cette concertation constitue un espace d'information, de dialogue et de débat entre la commune de Sissonne, l'ensemble des habitants et toutes autres personnes intéressées par ce projet.

Comment se déroule-t-elle ?

Des modalités vont être mises en œuvre par l'équipe municipale au fur et à mesure de l'état d'avancement de la démarche (ex : organisation de réunions, mise en place de panneaux d'informations sur le projet, etc.).

Les Sissonnais et Sissonnaises en seront informés le moment venu.

La Vie Associative

AECS

L'Association Educative et Culturelle du Sissonnais propose à la rentrée de septembre

Pour les enfants à partir de 4 ans et les adolescents :

DANSE : cours de danse moderne
cours de danse ballet
éveil et initiation
le mercredi, lundi ou jeudi

Pour les adultes :

CHANT CHORAL le lundi après-midi
PEINTURE le lundi après-midi
TRAVAUX MANUELS (3D, mosaïque, broderie, canevas ...)
le vendredi après-midi
DANSE (danse moderne, danse de ballet, danse de bal, danse en ligne)
le lundi, le mercredi ou le jeudi
YOGA le lundi 16 h 45, 18 h 15 ou le mardi 17 h
THEATRE le vendredi 20 h 30

Pour tout renseignement :
Albert CASAS
3 quartier Leveau
02150 SISSONNE
03 23 80 42 49
06 19 69 50 54
albert.casas@sfr.fr

MODEL-CLUB-SISSONNE

Constructions et évolutions de modèles réduits et de maquettes

AVIONS-HELICÔPTERES-BATEAUX

Initiation, aide, conseils, pilotage

Bienvenue au local situé au 1" étage au- dessus de la Poste

(Passer sous le porche, 1ère porte à droite)

Ouvert: le mardi de 17h30 à 20h00

Démonstrations de vols d'hélicoptères et d'avions électriques

à la salle des sports, près de la piscine le samedi après-midi.

Terrain d'évolutions de modèles volants : route de St Erme.

Navigation des bateaux aux étangs.

A partir de 12 ans

Cotisation annuelle : - 16ans : 15 €

+ 16 ans : 25 €

+ licence FFAM si pilotage

(La maquette est à la charge de l'adhérent)

Contact : Mr LECAS Yannick Tel: 03.23.80.41.37

JUDO CLUB SISSONNAIS

La saison s'est terminée avec l'assemblée générale le jeudi 25 juin 2015.

Les inscriptions pour la prochaine rentrée auront lieu au dojo le 9 et 10 septembre, les cours reprendront le lundi 14 septembre à 18 h 15.

Les enfants sont acceptés dès 4 ans, venez nous rejoindre nombreux du judo loisirs à la compétition. Pour tous renseignements Tel: 0323803601 ou 0323803808

Une nouvelle ceinture noire au club pour Yannick Beurel.

Félicitations à tous pour les résultats obtenus.

GYM DANSE

Pour la saison 2015-2016, l'association GYM DANSE SISSONNE vous informe de la reprise des cours pour adultes dès le **LUNDI 7 SEPTEMBRE 2015** de **18H15** à **19H15 à la halle des sports de Sissonne**.

LIA, stretching, gym douce, méthode Pilates, renforcement musculaire, etc.

Cotisation annuelle 55 €

Renseignements sur place ou appeler

Liliane HOREMANS Tél: 03.23.80.41.53 ou

Marie-Christine AVEZ Tel: 03.23.80.41.38

La « PETANQUE CLUB SISSONNAIS» est une association sportive qui compte 25 licenciés. Encadrée par le Président Monsieur LEFRANC Patrice et ses membres du bureau, cette association allie esprit d'équipe, plaisir, sportivité. Chez nous vous y trouverez surtout de la convivialité.

Chaque année, nous organisons des concours officiels qui sont réservés aux licenciés, ainsi que des concours inter-sociétaires, à raison de 7 à 8 par an, qui eux sont exclusivement réservés aux licenciés du club.

Nous participons à la Coupe de France ainsi qu'aux championnats départementaux.

TARIF DES LICENCES :

- Licence adulte : 30€
- Licence junior : 20€
- Licence cadet, minime, benjamin :10€

Personnes a contacter pour des renseignements:

LEFRANC Christopher : 06.84.88.21.73

LEFRANC Patrice: 06.48.13.47.00

Projets

Projet de Jumelage entre la Commune de SISSONNE et la Compagnie de Commandement et de Logistique (CCL) du CENZUB-94eRI

Lors de la Cérémonie patriotique de la Fête Nationale, ce **14 juillet 2015**, la **Commune de SISSONNE** s'unira à la **Compagnie de Commandement et de Logistique du CENZUB-94e RI** de SISSONNE.
Monsieur VANNOBEL, Maire de SISSONNE et le Capitaine Thierry J., en charge de la Compagnie de Commandement et de Logistique du CENZUB-94ème RI, signeront une **« Charte de Jumelage »**favorisant le renforcement des liens de partenariat pour la vie patriotique et civique.
Le jumelage de ces deux entités, permettra de développer **l'esprit de défense, le devoir de mémoire et le lien Armée-Nation.**
Afin de faire vivre ce partenariat, des actions communes seront menées très prochainement:
- « Rencontre sportive civile et militaire: le 13 juillet2015 de 10h à 18h, une « course-relais de 94 km se déroulera au cœur de la ville de Sissonne avec la participation de la CCL du CENZUB 94e RI
- « Portes ouvertes » du Camp aux Sissonnais;
- « Journée rencontre des associations » sportives, artistiques et culturelles, civiles et militaires, prévue le 13 septembre 2015 (jour de la Brocante) dans la ville de SISSONNE ;
- Développement des relations avec les écoles sissonnaises : par la découverte des métiers, de la faune et de la flore présentes sur le Camp...

Projet Educatif Territorial de la Ville de SISSONNE :

« Une politique locale partenariale au Cœur de la Réforme des Rythmes Scolaires »

« La ville de Sissonne a souhaité mettre en œuvre dès la rentrée 2014 la réforme des Rythmes Scolaires et propose un Projet Educatif Territorial construit, s'articulant entre les différents temps scolaires et périscolaires, permettant aux enfants d'accéder à des activités sportives et culturelles. »

En effet, le projet de loi pour la refondation de l'Ecole prévoit que les activités périscolaires prolongeant le service public de l'éducation peuvent être organisées dans le cadre d'un **Projet Educatif Territorial (PEDT).**
Le PEDT associe à la commune, l'ensemble des acteurs intervenants dans le domaine de|'éducation : administrations de l'état concernées, associations (culturelles et sportives), institutions...
Il s'agit donc d'un **cadre fédérateur au niveau local**. Le but est de mobiliser toutes **les ressources du territoire de la commune**, afin **d'offrir à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité.**
L'élaboration du PEDT doit ainsi permettre de **structurer et de mieux articuler le temps scolaire organisé par l'Education Nationale et le temps péri éducatif** qui mobilise de nombreux acteurs.
Il est un outil essentiel pour mettre en œuvre le volet éducatif de la Réforme des Rythmes Scolaires et l'accorder aux temps de vie des enfants.
L'objectif principal de ce projet est **le bien-être et l'épanouissement de l'enfant**.
Ce projet a été élaboré par **des élus, les services municipaux, en partenariat avec l'Education Nationale, des parents d'élèves, des associations et professionnels intervenants** dans le cadre des nouvelles activités périscolaires.

Association « Les Quatre Chemins » : Ecole Intercommunale de Musique de Sissonne

L'association « Les Quatre Chemins » permet, à toute personne soucieuse de compléter ses connaissances et d'acquérir une ouverture d'esprit différente, de partager une activité artistique passionnante : LA MUSIQUE.

L'école est ouverte à tous, propose diverses formations et ce, dès le plus jeune âge :

-Le jardin musical niveau I (dès 4 ans)
-L'initiation II
-La formation musicale
- La chorale junior « Les Polysons »
- La classe de chant
- La pratique instrumentale de : violon, alto, violoncelle, contrebasse, guitare classique, piano, flûte traversière, saxophone, guitare musique actuelle, batterie, atelier d'ensemble de percussions (congas et djembés).
- La Musique et Orchestre de chambre
- L'Orchestre à Cordes Junior
- La chorale adulte « Le Chant des Roizes »

Les inscriptions pour la rentrée 2015-2016 seront prises les:

Mercredi 2 septembre 2015 de 14h à 18h
Samedi 5 septembre 2015 de 9h à 12h

A l'Ecole de Musique
Rue de Verdun à SISSONNE
Tél : 03.23.80.83.50

TENNIS MUNICIPAL DE SISSONNE

Les élèves de l'école de tennis de Sissonne ont participé le mercredi 1er juillet à une après-midi récréative organisée par leur professeur Thierry BUSSY pour clôturer l'année.

Le Président Bernard GANDON a remis aux élèves leur diplôme :

Test-mini-tennis activité physique : Sixtine GERARD, Clémentine SEMAIL, Charlotte DUVAUCHELLE, Juliette DELBAERE, Marion CRINJS, Tom COLLIGNON YGONNIN, et Maël COLLIGNON YGONNIN.

Test mini-tennis : Clémentine SEMAIL et Marion CRINJS.

Balle Blanche : Inès CANNAT

Balle Jaune : Arthur DUVAUCHELLE et Christophe SEMAIL

Balle Rouge : Charlotte DAGOMMER, Lou-Anne PAGES et Romane BULART.

Deux élèves ont participé au championnat départemental et ont fini deuxième de leur catégorie.

A l'issue de cet après-midi, le club a offert un goûter. Tout le monde s'est donné rendez-vous pour la rentrée.

FOYER DES ANCIENS

Le Foyer des Anciens poursuit ses rencontres intergénérationnelles avec les jeunes de l'ITEP et depuis le début de l'année trois manifestations ont eu lieu :

- le mardi-gras au foyer avec la participation des jeunes à la confection des crêpes.
- après-midi jeux de société en avril avec l'ITEP
- concours de belote fin mai au foyer et remporté par une équipe de l'ITEP
- un nouveau rendez-vous est prévu en juillet sur « leur terrain ».

Ces rencontres font beaucoup de bien à chacun !

PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE MATERNELLE

L'association des parents d'élèves de Sissonne propose son marché de Noël qui aura lieu:
le 05 décembre 2015 de 14 heures à 17 heures
le 06 décembre 2015 de 14 heures à 17 heures
à 1'Hostellerie du Parc route de Laon
Ouvert à tous - Le profit ira aux enfants des écoles de Sissonne

Station d'épuration :

La station d'épuration 4REV, après bien des péripéties, est enfin fonctionnelle depuis janvier2015. Elle est gérée en régie, avec l'aide de la société SUEZ pendant un an.
Cette station d'épuration a une capacité de 3.400 E.H. (équivalent habitant). Le principe d'épuration est le même que la précédente station, auquel est ajouté un traitement des boues par table d'égouttage et deux silos de stockage associés. Sur l'ancien site reste un bassin tampon qui a pour utilité de stocker les boues en cas de surproduction ponctuelle.
Cependant les capacités techniques et administratives sont telles aujourd'hui que le conseil municipal a décidé à l'unanimité de faire une étude sur une éventuelle délégation de service public partielle ou totale. La décision définitive sera prise pour la fin de l'année. Nous pensons organiser après l'été une journée portes ouvertes.

Château d'eau

Les travaux de rénovation ont été menés à bien sans difficultés particulières et sans surcoût. La réception des travaux s'est faite courant avril. L'Agence de Bassin demande que toutes les communes fassent un diagnostic sur l'eau potable. Nous allons diligenter un bureau d'études pour mener ce diagnostic. Cette étude permettra de prendre les bonnes décisions notamment pour alimenter correctement le Collège, la population et le nouveau lotissement à l'étude.

Le collège

Le collège, dont la construction est menée par le conseil départemental, sera accessible aux élèves à la rentrée scolaire de la Toussaint. Pour assurer la sécurité de tous, l'espace entre le nouveau collège et la piscine sera complètement réaménagé. Une nouvelle rue sera créée le long du collège pour accéder à la « chaufferie bois ». Cette chaufferie dont le maitre d'œuvre est l'USEDA sera opérationnelle pour l'hiver 2016. Elle chauffera le collège, les logements du collège, la halle des sports, la piscine et l'école primaire. Pour passer l'hiver 2015, l'USEDA installera une chaudière mobile qui ne desservira que le collège. Pour satisfaire les exigences en matière de sécurité incendie, une réserve à incendie sera installée prochainement entre le collège et la chaufferie.

Economie d'énergie

Nous souhaitons mettre en œuvre une politique visant à maitriser les consommations d'Energie sur l'ensemble des bâtiments communaux. Pour ce faire, nous allons lancer un marché de performance énergétique. Nous nous ferons assister par la société ENVIREC pour rédiger les documents de consultation d'un tel marché.

Etangs du Parc

Depuis quelques semaines des travaux de déboisement sont en cours aux abords des étangs. Cette coupe de bois consiste à supprimer tous les peupliers matures, ceux-ci seront remplacés par d'autres essences de bois compatibles à la biodiversité de nos étangs.

Concernant l'accessibilité à tout public aux étangs, nous devons enregistrer cette zone auprès de la Direction Départementale des Territoires (DDT) puisque actuellement ces aménagements n'ont pas d'existence légale. Le dossier est en cours, alors amis pêcheurs soyez patients, telle est votre devise.

Suivons nos Associations

LES MEDAILLES MILITAIRES

Lors de l'assemblée générale du 11 avril 2015, le Président Daniel BRIANT, lors de son rapport moral fait état de nouveaux amis qui ont rejoint l'association au cours de l'année écoulée, ce qui permet de maintenir un effectif stable au fil des années malgré malheureusement les décès.
Au cours de l'année 2014, ont été décorés pour leur dévouement au sein de l'association, Messieurs Joseph DUSSART et Jacques NICOLLE, Porte Drapeaux.
Ainsi que Monsieur FRANCOIS Pierre, fidèle donateur pour l'orphelinat des Médaillés Militaires.
L'assemblée générale a procédé à une modification du bureau avec la nomination de Monsieur André TOSO 1er Vice-président et de Monsieur Pierre BARREAU 2ème Vice-président
Un appel est lancé envers ceux qui voudraient adhérer à l'association en qualité de sympathisants, ils seront les bienvenus. Prendre contact auprès de Monsieur Daniel BRIANT, 16 rue du Tour de Ville 02150 SISSONNE TEL:O3 .23.8O.76.75

Un peu d'Histoire

Face à l'occupant JAPONAIS de 1940 à 1945 puis face au VIETMINH de 1946 à 1954, à 12000 kms de la métropole, de durs combats se sont déroulés en Indochine.

Cette guerre menée par des soldats de métier s'est déroulée dans l'indifférence, parfois hostile, souvent incomprise elle fut longtemps oubliée.

De nos jours, pour l'opinion française restent essentiellement l'action du Général Leclerc en 1945-1946, la défaite de CAO BANG en 1950 (4800 tués et disparus, côté français) les grandes batailles du Tonkin en 1951, la chute de DIEN BIEN PHU en 1954, suivie des accords de
Genève.

C'est un devoir de se souvenir que 100 00 soldats de l'union française ont perdu la vie sur cette péninsule asiatique, 76 000 furent blessés, 40 000 furent prisonniers,10 000 seulement furent libérés.

Quatre sissonnais tombèrent sur cette terre lointaine.

PATTEAUX Gabriel, PETIT André, THEPAUD Raymond, BARBIER Maurice.

Ne les oublions pas.

Charles RAGUET

Nos Jeunes et la Réinsertion

La "Garantie Jeunes" est une mesure qui est en cours dans l'Aisne et qui propose aux moins de 25 ans en situation de grande précarité un accompagnement renforcé vers l'emploi et l'autonomie avec une allocation d'un montant équivalant au revenu de solidarité active.

Pour de plus amples renseignements se rapprocher de la mission locale à LAON (03.23.27.38.90) 4 Avenue Carnot 02000 LAON. Sur rdv le Jeudi à Saint-Erme.

Service volontaire Européen :

S'adresse aux jeunes de 17 ans à 30 ans motivés, sans aucun critère de formation ou de connaissance linguistique.
Dans le cadre d'une expérience sociale, sanitaire, culturelle ou environnementale
C*ontact :* Centre d'Information-Europe Direct- CIED 28 Rue du Cloitre 02000 LAON

Tel : 03.23.26.34.50
Email : contact@europedirect-aisne.eu
Site : www.europedirect-aisne.eu

Service Civique :
Pour tous les jeunes de 16 à 25 ans, le service civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général pendant 6 à 12 mois, indemnisé 573€ par mois.
Ses missions peuvent être en rapport avec la culture, les loisirs, l'environnement, la solidarité, la prévention.
C'est une opportunité pour développer ou acquérir de nouvelles compétences.
Voir : www.service-civique.gouv.fr ou en mairie.

Chantiers d'Insertion :

S'adressent aux détenteurs du RSA ou des jeunes sans diplôme ; organisés par la Communauté de Communes de la Champagne Picarde, ils permettent une découverte ou un retour vers le monde du travail.

A raison de 20 heures par semaine, lors d'un stage de six mois (renouvelable parfois) les

Les Nouveautés

Signalisation:

Vous avez remarqué que nous avons créé un STOP Rue ST-MARTIN près de la mairie suite à l'ouverture de la nouvelle boulangerie. L'intersection devenait dangereuse.

A l'aide!!!

Vous voulez engager des travaux de rénovation énergétique de votre logement ? Quelle que soit votre situation, il y a forcément une aide qui correspond à vos besoins d'éco-rénovation !

Le CITE (Crédit d'Impôt pour la Transition Energétique

Au 1er septembre 2014, le Crédit d'impôt développement durable évolue pour devenir le CITE !
Accessible aux propriétaires occupants et locataires, le crédit d'impôt pour la transition énergétique vous permet de déduire de vos impôts 30 %* des dépenses d'équipements et/ou de main d'œuvre pour certains travaux de rénovation énergétique* (montant de dépenses éligibles, plafonné à 8 000 euros par personne et majoré de 400 euros supplémentaires par personne à charge).
A compter du 1er janvier 2015, pour bénéficier de cette aide, il faut faire appel à des professionnels qualifiés RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) .
Le crédit d'impôt pour la transition énergétique concerne les dépenses d'acquisition de certains équipements fournis par les entreprises ayant réalisé les travaux et/ou de main d'œuvre pour certains travaux d'isolation des parois opaques. Ces équipements et matériaux doivent satisfaire à des critères de performance.

Les dépenses d'équipements et matériaux concernées :

- isolation des parois opaques (murs) ;
- isolation des parois opaques (toitures) ;
- isolation des parois vitrées ;
- protection des murs, toitures ou parois vitrées contre le rayonnement solaire* ;
- équipements de chauffage ou de production d'eau chaude sanitaire (ECS) fonctionnant au bois ou autre biomasse ;
- équipements de production d'ECS fonctionnant à l'énergie solaire ou avec une pompe à chaleur ;
- chaudières à condensation ou à micro-cogénération, équipements de production d'énergie utilisant une source d'énergie renouvelable (pompe a chaleur, énergie hydraulique ou biomasse, énergie éolienne),
- isolation thermique des planchers bas ;
- volets isolants ou portes d'entrées donnant sur l`extérieur,
- régulation et programmation du chauffage ;
- appareils permettant d`individualiser les frais de chauffage ou d'eau chaude sanitaire* calorifugeage ;
- raccordement à un réseau de chaleur ;
- réalisation d'un diagnostic de performance énergétique (DPE) en dehors des cas où la réglementation le rend obligatoire,
- borne de recharge de véhicule électrique.

Pour en savoir plus sur le CITE, prenez rendez-vous avec un conseiller près de chez vous en appelant le 0810 140 240 ou grâce à la carte des Points rénovation info service.

Le PTZ (Prêt à Taux Zéro)

Sissonne fait partie des communes concernées par l'ouverture du prêt à taux zéro (PTZ) pour l'achat de logements anciens à réhabiliter en milieu rural à compter du 1er janvier 2015.
Prévue par le projet de loi de finances pour 2015, cette ouverture du PTZ dans l'ancien sur des territoires en milieu rural est destinée à favoriser la revitalisation des centres bourgs.
Conditionnée à des travaux de rénovation, elle permettra de mieux prendre en compte la situation de ménages qui souhaitent acquérir et rénover un logement existant.
Pour être éligibles au PTZ, les opérations d'acquisition d'un logement ancien devront s'accompagner de travaux d`amélioration d'un montant au moins égal à 25% du coût total de l'opération. Ces opérations bénéficieront en outre d'un PTZ aussi avantageux qu'une opération de construction neuve.

L'ouverture du PTZ dans l`ancien s'inscrit dans la suite du renforcement du PTZ intervenu au1er octobre 2014 et confirmé par le projet de loi de finances pour 2015. La prolongation et le renforcement du PTZ permettront **de favoriser l'accession à la propriété, l'une des clés de succès pour la relance de la construction.**

Le 14 avril 2015

La Commune de Sissonne a remercié Monsieur Jean-Luc RENAUX pour son départ en retraite après 32 années au service de la population.

Le 8 Mai 2015

Le 31 mai 2015

Lors de la Fête patronale, nous avons eu la joie d'accueillir les Gilles de Houdeng et les Twirling Bâton de Liesse Notre Dame pour un défilé dans les rues de la Commune.

Le 8 juin 2015

Cérémonie dédiée aux Combattants de la Guerre d'Indochine

Les Scènes Sissonnaises:

Du 09 au 18 juin 2015, ont eu lieu les désormais traditionnelles Scènes Sissonnaises. Ce festival de théâtre scolaire, amateur et professionnel organisé par le collège de Sissonne (avec l'aide de la municipalité, de l'association des parents d'élèves du collège, du conseil départemental et de la communauté de communes) est passé de 800 entrées en 2009 à 1664 l'an dernier et à 2020 cette année, signe que non seulement son succès se pérennise mais qu'en plus il connaît, sur les dernières éditions, une assez nette accélération.
Lors de cet Acte VII, inauguré le 09 juin en présence de M. Vannobel (maire de Sissonne), de M. Arnould (principal du collège), de Mme Vannobel (conseillère départementale) et de M. Fricoteaux (président du conseil départemental), outre une troupe professionnelle et deux troupes amateurs, ce ne sont pas moins de huit troupes scolaires qui se sont succédées dans l'Espace Culturel du Parc, équipé pour l'occasion comme une véritable salle de spectacle professionnelle.
Côté gradins, ce festival a notamment accueilli gratuitement plus de 800 élèves des établissements environnants (maternelles, primaires, ITEP, IMPro, collèges, lycées) lors de quatre représen-

Le 20 juin 2015 : Le feu de la Saint-Jean et Fête de la musique

La municipalité et le Comité des Fêtes vous ont accueilli sur le terrain de l'Espace Culturel pour une soirée animée en extérieur terminer par les feux de la Saint-Jean.

Le FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce)

L'éco-prêt à taux zéro : une facilité de financement

Accessible à tous les propriétaires, qu`ils occupent leur logement ou qu`ils le mettent en location, l'éco-prêt à taux zéro permet de bénéficier d'un prêt d`un montant maximal de 30 000€ pour réaliser des travaux d"éco-rénovation.
Un éco-prêt copropriétés réservé aux syndicats de copropriétaires est aussi disponible. Son montant maximum est de 10 000€ par logement (jusqu'à 30 000 € si le syndicat de copropriétaires décide de réaliser 3 actions de travaux).
Pour bénéficier de ce prêt , depuis le 1er septembre 2014, vous devez recourir à des professionnels RGE (Reconnu Garant de l`Environnement). Pour trouver les entreprises RGE près de chez vous. Nous vous invitons à consulter l'annuaire des professionnels RGE.

Les travaux qui ouvrent droit à l'éco-prêt à taux zéro doivent :

soit constituer un « bouquet de travaux » : la combinaison d'au moins deux catégories de travaux éligibles parmi les catégories listées ci-dessous ;

soit permettre d`atteindre une« performance énergétique globale » minimale du logement, calculée par un bureau d`études thermiques ;

Les catégories de travaux concernées par l'éco-prêt à taux zéro :

- isolation de la toiture ;
- isolation des murs extérieurs ;
- remplacement des portes, fenêtres et portes fenêtres extérieures
- installation ou remplacement de systèmes de chauffage (associés le cas échéant a des systèmes de ventilation performants) ou de production d`eau chaude sanitaire performants ;
- installation d`un système de chauffage utilisant une source d'énergie renouvelable ;
- installation d'équipements de production d`eau chaude sanitaire utilisant une source d`énergie renouvelable.

Il existe également des travaux complémentaires qui peuvent être pris en compte pour calculer le montant du prêt. Attention ces travaux complémentaires ne peuvent pas constituer une action du bouquet de travaux.

L'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat)

Propriétaires bailleurs, propriétaires occupants des aides sont possibles pour la réhabilitation de vos logements selon des critères.
Les travaux concernent plus spécifiquement le traitement de l'habitat indigne ou très dégradé, la rénovation thermique de l'habitat indigne ou très dégradé, rénovation thermique de l'habitat et lutte contre la précarité énergétique, adaptation des logements àla perte d'autonomie liée au handicap ou au vieillissement.....
Programmes Habiter mieux, dispositif d'auto-réhabilitation accompagnés, tous les projets sont étudiés sous différents aspects: social, technique, montage financier.....

Centre Aéré:

Comme tous les ans, le CCAS accordera une aide de 15€ par enfant et par semaine sous condition d'être inscrit au moins 3 semaines en juillet.
Si vous répondez aux conditions, adressez à la mairie l'attestation de Champagne Picarde confirmant l'inscription et la participation de votre enfant accompagnée d'un RIB.

Sissonne en Images

Repas des Anciens: 11 Janvier 2015

Le lundi 9 mars 2015

Le Bistro « Passé Simple « en visite au CENZUB.

Exposition 14/18 : Du 23 au 29 Mars 2015

Dimanche 29 mars 2015, les portes de l'exposition sur le centenaire de la 1ère guerre mondiale se sont refermées.

Plus de 1550 personnes sont venues apprécier le travail des élèves du collège, du périscolaire et des personnels du 94eRI.

La commune tient à remercier Mr ARNOULD, Principal du collège Froehlicher, Mesdames, Messieurs les directeurs des écoles primaires de Sissonne, Saint-Erme, Festieux, Liesse Notre Dame, qui ont permis à l'ensemble des enfants de venir à cette manifestation culturelle.

La municipalité remercie également Mr le Colonel Eric, Chef du Corps du CENZUB-94e RI et Délégué Militaire Départemental pour avoir autorisé Adjudant Chef Philippe et l'Adjudant Denis à faire des visites guidées.

Ces deux militaires ainsi que Mr DORADO, professeur d'histoires et Mr ROYER ont, par leur connaissance et leur passion contribué au succès de l'exposition.

Il faut souligner aussi le travail de l'ensemble des bénévoles qui ont œuvré pour que cette manifestation soit une réussite.

Le 5 avril 2015:

Une chasse aux œufs a été organisée par le Comité des Fêtes et la Mairie pour les enfants de la Commune. Il y a eu 94 enfants et ils sont tous repartis avec leur sachet de chocolat.

Deux œufs « argent »ont été cachés et retrouvés par Louane et Manon. Ces dernières sont, elles, reparties avec un gros œuf en chocolat.